

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS
HA

COMMUNE DE MORMOIRON

ARRETE N° 07/2025

**Portant : NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CCAS**

Le Maire de la Commune de Mormoiron

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L 123-6 et R 123-11 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 07/12/2024, fixant le nombre des membres du conseil d'administration;

Considérant l'affichage en date du 02/01/2025 de l'appel à candidatures

Considérant le courrier envoyé le 03/01/2025 à L'UNAF

Considérant que les associations n'ont pas proposé de délégués et la carence de candidat

ARRÊTÉ

Article 1er – Sont nommés membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS) de la commune de MORMOIRON les personnes ci-après désignées :

- LEDEZ Benoit, domicilié 91 grand rue 84570 Mormoiron
- PENÉ Audrey, domiciliée 219 route de Carpentras 84570 Mormoiron,
- ROSA Gil, domicilié 157 chemin des Cagarelles 84570 Mormoiron
- MARTIN Lionel, domicilié 1763B, chemin du canadel 84570 Mormoiron
- GUYOTOT Mireille, domiciliée 199 B le cours 84570 Mormoiron
- ROUX Jean-Paul, domicilié 90 A rue du plan du Saule 84570 Mormoiron

Article 2 – Le secrétaire de la mairie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Mormoiron, le 14 janvier 2025

Date de publication, certifiée
exécutoire le : 16-01-2025



LE MAIRE,

Bernard LE DILY

